

CONDITIONS D'ADMISSION

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE. L'étudiant doit obligatoirement être inscrit à temps complet durant les trois premières années du programme.

ADMISSIBILITÉ

- DEC en sciences, lettres et arts

OU

- Baccalauréat international – sciences de la santé (obtenu au Québec)

OU

- DEC en sciences de la nature et avoir réussi les cours suivants :
 - Biologie 401
 - Chimie 202

OU

- Autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA, NYB (ou 103-77, 203-77 ou 103-RE, 203-RE)
 - Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201, 301)
 - Chimie NYA, NYB (ou 101, 201) et 202
 - Biologie NYA (ou 301) et 401

OU

- Diplôme préuniversitaire équivalent aux 13 années du système d'éducation québécois (ou diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années de scolarité et une année d'études supérieures) et formation jugée satisfaisante en sciences (mathématiques, physique, chimie, biologie)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick

Le candidat ontarien ou néo-brunswickois doit contacter le ministère de l'Éducation de sa province afin de se prévaloir de l'entente intergouvernementale.

Condition d'admission supplémentaire pour le candidat non francophone

Le candidat qui a fait ses études primaires et secondaires dans une autre langue que le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de connaissance du français tout public avec :

un résultat égal ou supérieur à 600/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP) ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE). Ces résultats doivent être transmis au Bureau du registraire de l'Université Laval au plus tard le 1^{er} août.

Critères de sélection

Le candidat est invité à consulter le processus d'admission complet à l'adresse pha.ulaval.ca/pharmd

Collégiens : Dossier scolaire: 80 % | TECT en ligne (CASPer): 20 %

Universitaires en changement de programme (non diplômés au 1^{er} novembre) : Dossier scolaire: 65 % | TECT en ligne (CASPer): 20 % | Questionnaire autobiographique: 15 %

Universitaires diplômés au 1^{er} novembre : Dossier scolaire: 55 % | TECT en ligne (CASPer): 20 % | Questionnaire autobiographique: 25 %

TECT en ligne (CASPer)

Tous les candidats doivent se soumettre à un test de jugement situationnel, soit le test TECT en ligne (CASPer).

Les résultats du test CASPer sont valides pour la même année d'admission à des programmes semblables dans différentes universités québécoises. Les dates des examens en français, seule langue admissible pour le programme à l'Université Laval, sont publiées sur le site de l'examen. Le candidat est responsable de vérifier les dates d'examen et de s'inscrire lui-même en ligne à examencasper.com/.

Questionnaire autobiographique

Le candidat universitaire doit également répondre à un questionnaire autobiographique qui sera transmis à l'adresse courriel personnelle du candidat au 1^{er} décembre.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL LIMITÉE

Le doctorat de premier cycle en pharmacie est un programme contingenté à 192 places. La moitié des places sont accordées aux collégiens. Six places sont réservées chaque année, par entente intergouvernementale, à des étudiants francophones provenant du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario. Les places du programme sont réservées aux candidats détenant la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant reçu et pouvant attester de leur résidence permanente au Québec.

Une place sera réservée à un titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières nations ou des Inuits, ainsi qu'une cote de rendement supérieure à 27.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission est :

- le 1^{er} mars pour les candidats collégiens;
- le 1^{er} novembre précédant l'année d'admission pour les candidats universitaires

09/2020

NOUS JOINDRE

FACULTÉ DE PHARMACIE

Pavillon Ferdinand-Landry
2405, avenue de la Médecine
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

418 656-2764, poste 3211
1 877 606-1122, poste 3211
pha@pha.ulaval.ca

 **FacPHA.UL**

pha.ulaval.ca



LE DOCTORAT DE PREMIER CYCLE EN PHARMACIE (Pharm. D.)

Ce programme :

- est composé de 5 compétences professionnelles qui sont développées tout au long du programme selon 4 degrés: débutant, novice, intermédiaire et compétent. Chaque degré correspond à une année de formation;
- compte 164 crédits;
- Favorise le développement des 14 qualités garantissant le caractère professionnel de la formation;
- offre 6 cheminement:
- cheminement régulier, - concentration santé internationale, - profil international, - profil en développement durable, - profil entrepreneurial, - profil recherche;
- conduit à l'obtention du grade de docteur en pharmacie (Pharm. D.);
- comprend plusieurs types d'encadrement:
- accompagnement par un responsable d'encadrement qui vous aide à prendre en charge vos apprentissages, - encadrement de la direction de programme de la Faculté de pharmacie;
- permet un apprentissage en milieu professionnel:
- réparti sur 41 semaines au cours des 4 années de la formation, - d'une durée de 40 heures par semaine, incluant les moments de préparation, de réalisation et d'évaluation, - réalisé principalement en milieu communautaire et en milieu d'établissement; parfois en milieu connexe à la pharmacie et en milieu non traditionnel, - offert dans des milieux professionnels situés dans différentes régions du Québec, - avec des chargés d'enseignement clinique et des superviseurs, le plus souvent des pharmaciens, comme principaux intervenants auprès de l'étudiant.

ORIENTATION

Le doctorat de premier cycle en pharmacie permet aux étudiants d'acquérir et de développer les connaissances, les habiletés et les capacités nécessaires pour faire face aux enjeux, aux défis, aux problématiques et à la variété de situations qui caractérisent la pratique actuelle et à venir de la pharmacie en milieu communautaire.

Droit de pratique

À la fin de vos études, vous pourrez exercer le métier de pharmacien, selon les modalités déterminées par l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ), sans formation ni stage de pratique additionnels.

Politique d'immunisation

Chaque nouvel étudiant admis à la Faculté de pharmacie a la responsabilité d'effectuer les démarches décrites dans cette politique, et ce, en temps requis. Un étudiant qui ne répond pas aux exigences en matière d'immunisation pour les travailleurs de la santé pourrait se voir refuser l'accès aux modules d'apprentissage en établissement de santé.

Recours judiciaire

Vous devez présenter à l'OPQ une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite au terme de votre programme d'études.

Formation RCR

Tout nouvel étudiant devra attester de la réussite de la formation en réanimation cardio-respiratoire.

LE CONTINUUM D'APPRENTISSAGE

La structure du programme privilégie un continuum entre les 5 grandes catégories d'apprentissage, lequel se distingue par des liens entre chaque catégorie d'apprentissage.

Apprentissage théorique

- Le métier d'étudiant
- L'organisation du corps humain: biologie, anatomie, physiologie, pathologie
- Les médicaments: chimie pharmaceutique, pharmacologie, sciences et technologies pharmaceutiques
- La consultation pharmaceutique: démarche, documentation, communication
- L'exercice de la profession : histoire, législation, gestion, environnement de la pratique, éthique et engagement professionnel

Apprentissage pratique

- Laboratoire informatique
- Laboratoire de galénique
- Laboratoire de préparations stériles
- Études de cas
- Jeux de rôle

Ces apprentissages pratiques vous permettent d'appliquer et de combiner, grâce à des exercices, les apprentissages théoriques au fur et à mesure que vous les acquérez. L'organisation des activités de formation permet un aller-retour continuuel entre ces deux catégories d'apprentissage.

Apprentissage par simulation

Cette catégorie d'apprentissage permet de vous entraîner aux situations réelles de travail dans un environnement similaire au milieu professionnel.

À cet effet, la Faculté a aménagé un espace pédagogique: le Centre Apprentiss – secteur pharmacie. Il s'agit d'un laboratoire de pratique, unique au Québec, qui recrée la réalité pharmaceutique grâce à l'installation de dix petites pharmacies, entièrement équipées, où se dérouleront des activités de simulation. Il contient les outils nécessaires pour surveiller la pharmacothérapie d'un patient ainsi que des espaces pour simuler tous les aspects de la pratique en pharmacie communautaire:

- aires de consultation privées;
- aires de simulation pour la préparation des médicaments;
- aires de service pour la simulation de consultations pharmaceutiques en ce qui a trait aux médicaments en vente libre.

Apprentissage en milieu professionnel (AMP)

La formule des stages traditionnels a été revue dans une perspective d'intégration et dans un esprit de continuum entre les apprentissages qui précèdent et ceux qui suivent le moment où vous vous trouvez dans un milieu professionnel.

L'apprentissage est divisé en séquences, et le contenu de chaque séquence est établi à partir d'un modèle cognitif d'apprentissage qui structure l'ensemble du programme.

Retour sur les apprentissages

À la suite de chaque séquence d'AMP, vous effectuez un retour sur l'ensemble de vos apprentissages, d'abord en communauté d'apprentissage, formée de 32 étudiants, puis en grand groupe, formé de 192 étudiants.

Cette approche, caractéristique importante du programme, vous permet d'apprécier les liens entre ce que vous avez appris en faculté et ce que vous avez expérimenté. Ainsi, chacune des quatre étapes du programme se termine par un retour en faculté où sont faites une mise au point et une réflexion sur l'ensemble des apprentissages.

SAVOIR INTERAGIR

STRUCTURATION DU PROGRAMME DU CHEMINEMENT RÉGULIER : STRUCTURATION DU PROGRAMME EN MILIEU PROFESSIONNEL (AMP) DANS LE DOCTORAT DE PREMIER CYCLE EN PHARMACIE

ANNÉE 1 (47 cr.)

Unités de formation

Outils méthodologiques et conceptuels

Environnement de la pratique pharmaceutique

Classes de médicaments

Apprentissage en milieu professionnel

Activités d'intégration et de synthèse

Rendre compte

Exigences spécifiques

Collaboration interprofessionnelle

Total : 3 crédits

IMPORTANT

Les cours suivants doivent être réalisés avant la fin de la 3^e année du programme. Le nombre de places pour chacune des session étant limité, nous recommandons qu'ils soient réalisés le plus tôt possible dans le cheminement de l'étudiant. Ils sont offerts à distance sur une période de trois semaines consécutives où une présence en classe est requise 2 jours la fin de semaine.

FIS-4101 Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne I (1 crédit)
Préalable : aucun

FIS-4102 Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne II (1 crédit)
Préalable : FIS-4101

FIS-4103 Collaboration interprofessionnelle centrée sur la personne III (1 crédit)
Préalable : FIS-4102

ANNÉE 2 (43 cr.)

Services professionnels restreints I

Services professionnels développés I

J'interviens en situation simple I

ANNÉE 3 (41 cr.)

Services professionnels restreints II

Services professionnels développés II + dispensateur de produits stériles

J'interviens en situation simple II

J'interviens en situation complexe, ici ou ailleurs I

HIVER

Structurer une consultation

Services professionnels restreints I

Services professionnels développés I

J'interviens en situation simple I

ÉTÉ (MAI-JUIN)

Services professionnels restreints II

Services professionnels développés II

J'interviens en situation simple II

Structurer une consultation

Services professionnels restreints I

Services professionnels développés I

J'interviens en situation simple I

ÉTÉ (MAI-JUIN)

Services professionnels restreints II

Services professionnels développés II

J'interviens en situation simple II

J'interviens en situation complexe, ici ou ailleurs II

Les cheminement peuvent varier selon le profil ou la concentration : www.pha.ulaval.ca